



PLAN DE MOBILITÉ

Changeons nos habitudes de mobilité

✱ OUVERT

« Il n'y a jamais de places où stationner dans les gares, venir en train jusqu'ici ça va, mais de chez moi à la gare de départ, comment voulez-vous que je fasse ?! » « Le vélo moi je veux bien mais vous faites quoi quand il pleut ? » « Je fais comment pour rentrer chez moi si je viens en covoiturage et que l'école m'appelle parce que mon fils est malade ? »

Si faire évoluer les habitudes de mobilité de ses collègues semble parfois compliqué, les raisons de s'engager dans ces démarches ne manquent pourtant pas: lutte contre le changement climatique, attractivité de l'entreprise pour les nouveaux venus, déménagement, réglementation, etc.

La loi d'orientation des mobilités promulguée en décembre 2019 nous rappelle le rôle majeur des entreprises dans le développement d'habitudes de mobilité alternatives à la voiture individuelle. En effet, l'enjeu est de taille : un kilomètre sur deux parcouru en voiture l'est dans le cadre du travail. C'est pourquoi il est désormais inscrit dans la loi que toute entreprise de plus de 50 salariés doit proposer des solutions de déplacements autres que la voiture à leurs salariés ou, à défaut de proposition, d'élaborer un plan de mobilité (ou PDM).

En quoi consiste un plan de mobilité ?

L'ADEME définit le plan de mobilité comme étant « un ensemble de mesures qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier. » Pour construire un plan de mobilité efficace, il vous faut connaître à la fois la façon dont se déplacent vos collègues, les alternatives à la voiture qui s'offrent à eux, et leurs motivations pour changer leurs habitudes de mobilité.

Les écolonomes du bureau OUVERT accompagnent les équipes des entreprises dans la transition vers des déplacements plus avantageux en tous points : moins long, moins cher, moins stressant, meilleur pour la planète, ... la liste est longue !

Notre méthode permet de réaliser le plan de mobilité, depuis l'étude des habitudes de déplacements jusqu'à la mise en place des solutions alternatives à la voiture individuelle. Elle est aussi flexible pour pouvoir s'adapter à chaque site. Si nos préconisations varient d'un plan de mobilité à l'autre, elles visent toutes un même objectif : réduire la part modale de la voiture individuelle au profit de pratiques de mobilité durables.

- 1 Etude de l'accessibilité du site et des habitudes de mobilité des équipes**
A partir du fichier d'adresses anonymes mis à disposition, nous étudions l'accessibilité de votre lieu de travail, ainsi que la part de vos équipes pouvant s'y rendre facilement en transports en commun, vélo et covoiturage. Nous diffusons également une enquête à vos équipes pour en savoir plus sur leurs habitudes de déplacement, et identifier leur volonté de les faire évoluer.

Cette première étape peut faire l'objet d'une prise en main en autonomie par l'entreprise grâce à notre outil en ligne, **MOUV'R**. En quelques clics, **MOUV'R** vous permet de géolocaliser de façon anonyme l'adresse des salariés, de calculer les distances domicile-travail de votre équipe, de réaliser le diagnostic d'accessibilité à vélo de l'entreprise, de diffuser une enquête sur les habitudes de déplacement et d'en analyser statistiquement les réponses. Si vous êtes intéressé par ce service n'hésitez pas à vous rendre sur www.mouv-r.eu, consulter [la fiche d'information dédiée](#) ou [nous contacter](#).

- 2 Animation de groupes de travail**
Nous présentons les résultats de ce premier diagnostic à un ou plusieurs groupe(s) de travail représentatif(s) de vos équipes. Ensemble, nous identifions les freins aux alternatives à la voiture individuelle pour mieux les lever. L'intelligence collective est redoutablement efficace pour identifier des solutions pertinentes.

- 3 Identification de solutions de mobilité pertinentes**
Notre équipe propose, sur la base du travail produit au cours des réunions de groupe, des solutions de mobilité adaptées à la vie de l'entreprise et de ses équipes. Nous évaluons le coût et l'efficacité potentielle des actions prescrites.

- 4 Suivi et mise en oeuvre des solutions**
Nous vous proposons enfin d'accompagner votre démarche mobilité en mettant en oeuvre les solutions recommandées, en assurant la communication de la démarche, son suivi, et tout autre accompagnement qu'ensemble nous jugerions pertinent.

Nos références

Notre méthode a été éprouvée auprès des entreprises aux activités variées, partout sur le territoire national.



et bien d'autres encore ...

Contactez nous :

Kévin Franco +33 (0)6 32 13 26 57 • kevin.franco@ouvert.eu
Edouard Sellier +33 (0)6 21 84 22 05 • edouard.sellier@ouvert.eu
13, rue des Roloirs • F-59510 Forest sur Marque
www.ouvert.eu